

**DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE CRÉANCES IRRECOURVABLES**

Collectivité : 10100 - HENNEBONT

N° de la liste : 6282790015

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A LORIENT CEDEX, le 17 septembre 2024  
BOUATTOURA Samy

Responsable du SGC de Lorient

**DÉCISION DE L'ORDONNATEUR**

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	8 398,80 €	
6542	0,00 €	
<b>Total</b>	<b>8 398,80 €</b>	

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)

**TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION**

Le comptable soussigné certifie avoir émarginé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.